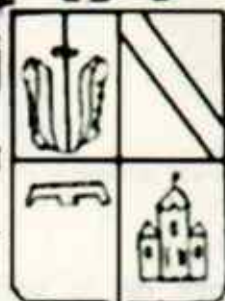


LE CARILLON



HEUGNES

AUTOMNE 2010



Sommaire

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2 - 3
Etat - Civil	3
Communauté de Communes	4
Heugnes Terre de Cyclisme	5
15 Août en photos	6 - 7
Ecole - Calendrier Scolaire	8
Télé Numérique 19 octobre	9
Rallye de l'Indre	10
Parcours du Rallye	11
Dates à retenir	12
Nouveaux horaires la Poste	12

Le Mot du Maire

Les travaux de la Boulangerie avancent. Restent à réaliser à ce jour la pose de la faïence dans les sanitaires et le laboratoire de pâtisseries, un peu de carrelage et de peinture, le bitumage des abords et quelques petites finitions.

La mise en liquidation de la première entreprise de gros œuvre nous a fait prendre un certain retard que nous n'avons pas rattrapé, le planning des autres entreprises ayant été aussi modifié.

Dans quelques jours, nous allons lancer l'appel d'offres pour l'agrandissement du local des pompiers pour des travaux programmés dans l'hiver.

Samedi, le Rallye National finale de la Coupe de France des véhicules historiques de compétition et le Rallye Régional de l'Indre sillonneront nos routes entre la Blanchardière et Audière via le Carroir, la Boulinière, la Butte pour se diriger ensuite vers le Bois St Père et Pellevoisin.

Toutes nos excuses pour les désagréments causés aux riverains.

Deux rendez-vous à venir : la distribution des colis de Noël aux plus de 70 ans, en principe le vendredi 17 décembre, et pour tout le monde la cérémonie des Vœux à la Maison des Associations, le mercredi 29 décembre à 17H30.

Bernard GARNIER

Bulletin Municipal
n°60

COMMUNE DE HEUGNES



Réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Séance du 03 septembre 2010

Assainissement

Le branchement, route de Pellevoisin, est réalisé. La mise en service de la pompe de relevage est prévue le 16 septembre prochain.

Enquête publique et intervention du service des domaines pour la vente de la parcelle communale cadastrée Section B, n°27

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 7 juin 2010 la délibération litigieuse du 5 mars 2010 a été retirée.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Mr le Maire à saisir le Service des Domaines pour faire évaluer ladite parcelle.
- Autorise Mr le Maire à saisir le Tribunal Administratif de Limoges pour faire nommer un commissaire enquêteur et lancer l'enquête publique relative à cette affaire.
- Autorise Mr le Maire à signer TOUT DOCUMENT RELATIF A CETTE AFFAIRE.

Fermages 2009

Le montant des impayés s'élève à 8 796.59 €. Un rendez-vous doit être pris avec Mr le Trésorier de Valençay pour faire le point sur cette situation.

Travaux à l'école

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au vu de l'effectif à la rentrée scolaire 2010/2011, il s'était engagé à effectuer des travaux d'amélioration des classes (cloison supprimée...) L'entreprise **DARNAULT** (Pellevoisin), **DARCHIS SARACHMANN** (Châteauroux), **THERET** (Ecueillé) et **FLOTEC** (Saint Maur) ont été retenus pour un montant global de 3 000 € H.T. de travaux.

Fourniture et pose d'un lave-mains - Boulangerie de Heugnes - Ets GANDOLFI

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient la proposition des **ETS GANDOLFI** (Ecueillé) d'un montant de 910.40 € H.T. pour la fourniture et la pose d'un lave-mains à la Boulangerie.

Séance du 8 octobre 2010

SDIS Réseau numérique ANTARES

Mr Le Maire donne lecture d'un courrier du S. D. I. S. de l'Indre présentant le principe de la réforme de l'ensemble de ses équipements informatiques et radio, tant opérationnels qu'administratifs.

Cette démarche implique l'équipement des véhicules de secours d'un nouveau matériel. Le coût d'investissement et de fonctionnement de ces matériels est réparti au prorata entre le S. D. I. S. et la Commune soit pour HEUGNES la somme de 1786.86 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'équiper les deux véhicules du C. P. I. de Heugnes avec la « PILOT BOX » (qui permettra de situer le géo positionnement de ces derniers) pour un montant de 1786.86 € TTC. Les crédits seront ouverts au budget primitif 2011.

Demande de subvention INDRE NATURE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas allouer de subvention à l'association INDRE NATURE.

Devis de travaux supplémentaires dans le séjour du logement de la Boulangerie

Mr Le Maire rappelle que, suite à la dernière réunion de chantier à la Boulangerie, il a été décidé d'effectuer des travaux supplémentaires de peinture dans le séjour du logement de la Boulangerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SARL BIDAULT (36-LEVROUX) pour un montant de 1067.48 € H.T. (soit 1276.71 € TTC)

Devis pour remplacer les radiateurs et les prises de courant du logement au-dessus de la caserne des pompiers

Mr Le Maire rappelle que suite à la réunion de la Commission des biens communaux, il a été décidé le remplacement des radiateurs et des prises de courant du logement situé au-dessus de la caserne des pompiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise DARCHIS SARACHMANN (36-Châteauroux) pour un montant de 887.00 € H.T. (soit 1060.85 € TTC)

Un radiateur supplémentaire sera commandé pour remplacer le radiateur défectueux dans le logement situé au 5, Place Saint-Martin.

Colis de Noël 2010

78 colis de Noël seront distribués cette année.

ETAT- CIVIL



Naissance : MANSION Louka Sébastien 2 août 2010 à CHATEAUROUX

Mariage : RUGGIERO Christophe Jean François et JAMET Linda Sandrine 4 octobre 2010

Décès : ARTIGE Jeannine Eliane Odette veuve LEMOINE 27 juillet 2010



CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU 12 JUILLET 2010

Le Conseil de Communauté de Communes, réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raymond THOMAS, Président, a, lors de sa dernière séance, délibéré des affaires suivantes :

- Siège de la Communauté de Communes :

Le Conseil de Communauté autorise la signature de l'avenant à l'assurance pour le bâtiment abritant son siège, il décide de retenir la Société VALEX à Valençay pour la fourniture d'extincteurs et le contrat standard avec la Société KONE pour la maintenance de l'ascenseur.

- Révision des loyers des logements d'Ecueillé, de Heugnes et de Préaux :

Le Conseil de Communauté décide de diminuer le loyer du logement sis à Ecueillé, 2, rue du 8 mai 1945 et de le porter à 400 € à compter du 1^{er} août 2010.

Concernant les loyers des logements de Heugnes, ceux-ci sont augmentés suivant l'évolution du nouvel indice de référence des loyers, avec effet au 1^{er} août 2010.

Quant aux logements de Préaux et toujours à compter du 1^{er} août 2010, le loyer du 5, place de l'Eglise est augmenté suivant l'évolution du nouvel indice de référence des loyers et celui du 7, place de l'Eglise est diminué et porté à 400 € par mois. Le loyer du garage est inchangé.

- Questions orales :

Les travaux d'entretien des fossés et le dérasement d'accotements sont confiés à l'entreprise JAMVAL à Heugnes.

Un contrat d'accompagnement dans l'emploi (contrat unique d'insertion) va être signé pour assurer les fonctions d'agent de déchetterie afin d'appuyer l'agent titulaire dans le cadre d'une étude d'optimisation de la gestion de la déchetterie et de la mise en place de nouvelles règles de fonctionnement.

Un avenant au contrat de l'agent chargé du ménage à la Médiathèque va être réalisé pour affecter 2 heures de ménage par semaine au siège de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président ou les Vice-présidents sont autorisés à procéder au recrutement d'agents contractuels afin de remplacer les agents titulaires ou non titulaires indisponibles.

Monsieur le Président donne lecture d'un courrier en date du 28 juin 2010 émanant de la Préfecture de l'Indre et portant sur le dossier de création d'une Zone de Développement de l'Eolien sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé.

Ce courrier précise que la loi stipule un délai maximal de 6 mois pour instruire la demande de ZDE déposée et que, ce délai étant dépassé, la demande est réputée rejetée.

Aussi, considérant que l'instruction n'a pu se réaliser en totalité dans le délai imparti, le Conseil de Communauté de Communes est invité à déposer une nouvelle demande auprès des services préfectoraux, laquelle devra intégrer des éléments de mise à jour du raccordement électrique.

Monsieur le Président présente Mademoiselle Flavie DAVID, employée en C.A.E. Passerelle pour assurer les fonctions de coordonnateur des ordures ménagères et ce, depuis le 31 mai 2010. Elle exposera le travail qu'elle a déjà réalisé dans ce domaine.

Une convention va être passée avec l'Association EBS Le Relais Eure-et-Loir à Favières (28) pour l'implantation, à titre gracieux, d'un conteneur de collecte de dons de vêtements et d'accessoires par ladite association, à la déchetterie d'Ecueillé.

HEUGNES

Terre du cyclisme



5 Août

Course Paris Corrèze



14 Août - Photos prêtées gracieusement par Mr Alain DELOUTEAU



2 Octobre - Challenge Crédit Agricole des Ecoles de Cyclisme 2010







66^{ème} cavalcade 15 Août 2010

*Mr Michel MOULIN, Président,
et tous les membres du Comité des Fêtes*

*tiennent à remercier particulièrement leurs
fidèles sponsors ainsi que tous les habitants
qui, de plus en plus généreusement, donnent
lors des passages à domicile, peu avant le
15 août. Une carte de membre honoraire leur
est alors remise en reconnaissance de cette
participation à notre fête locale.*





Ecole de Heugnes 29 élèves CM1 -CM2



L'école de Heugnes a sa nouvelle classe !



« Sortez cahiers et stylos, tracez lettres et Belles majuscules ! » sont des mots que l'on peut entendre résonner dans la nouvelle classe de Heugnes. La municipalité a entrepris (avec succès !) une réorganisation de sa classe de cours moyen pour accueillir pas moins de 29 élèves (élèves de Heugnes et de Pellevoisin).

Ainsi la salle de classe a été agrandie par la destruction de la cloison la séparant de la salle informatique et quelques élèves pourront aller travailler dans l'ancienne bibliothèque ornée d'un tableau à craies.

Mr Babillot (en remplacement de Mme Laboute) et Mme Morcillo (aide pédagogique) ont un bel outil de travail.

Il ne reste plus aux élèves qu'à écouter, lire, écrire et apprendre !

Mr BABILLOT Gaël



Coût de l'opération :

Entreprise **DARNAULT** : 1 001.17 euros TTC
 Entreprise **THERET** : 686.50 euros TTC
 Entreprise **DARCHIS SARACHMANN** : 1 312.33 euros TTC



CONGES SCOLAIRES 2010 - 2011

Vacances de Toussaint	Vendredi 22 octobre 2010 après la classe	Mercredi 3 novembre 2010 au matin
Vacances de Noël	Vendredi 17 décembre 2010 après la classe	Lundi 3 janvier 2011 au matin
Vacances d'Hiver	Vendredi 18 février 2011 après la classe	Lundi 7 mars 2011 au matin
Vacances de Printemps	Vendredi 15 avril 2011 après la classe	Lundi 2 mai 2011 au matin
Vacances d'Eté	Vendredi 1 ^{er} juillet 2011 après la classe	Lundi 5 septembre 2011 au matin



TOUS AU NUMERIQUE ... !

Comment régler vos chaînes si vous avez une antenne râteau
Vous avez une télévision et un adaptateur TNT

Etape 1

Utilisez la télécommande de l'adaptateur. En effet, la télécommande de la télé sert UNIQUEMENT à allumer et à éteindre le téléviseur et, dans certains cas, à ajuster le volume.

La télécommande de l'adaptateur sert à allumer et éteindre l'adaptateur, à changer de chaînes et à régler le volume, mais aussi à rechercher et mémoriser les chaînes.

Comment naviguer dans le menu

Utilisez les flèches de votre télécommande pour naviguer dans les menus et cliquez sur la touche « OK » pour valider votre choix à chaque étape.

Etape 2

Allumez la télévision TNT intégrée. Vérifiez que vous êtes en mode digital en appuyant sur la touche « A/D » ou « Digit » de la télécommande du téléviseur.

Etape 3

Appuyez sur la touche « Menu » ou « Home ». Un menu déroulant s'affiche sur l'écran de la télévision.

Etape 4

Sélectionnez le sous-menu « Configuration »; selon les appareils, cette fonction peut aussi s'appeler « Menu principal », « Menu système », « Menu outils », « Menu réglage » ou « Réglage système ».

Etape 5

Sélectionnez le sous-menu « Installation », parfois nommé « Installation des chaînes », « Réglage », « Réglage usine », « Réinitialisation usine », « Configuration », « Réinitialiser », « Scan » ou « Rescan ». Choisissez la fonction « configuration initiale » « paramètres usine » ou « Réinstaller/rechercher Toutes les chaînes » ou « Recherche automatique », « Effacement des chaînes », « Réinitialisation des chaînes », « Installation des services ». **Surtout ne choisissez pas le menu « Mise à jour ».**

Avant le démarrage de la recherche, il est possible qu'un message indique que vous allez perdre les chaînes déjà mémorisées. Continuez sans crainte, c'est tout à fait normal, cela indique que votre équipement repart à zéro et qu'il réinstalle toutes les chaînes qui seront automatiquement réinstallées une fois la recherche et la mémorisation terminées.

Donc, si un menu s'affiche et vous demande de revenir à la configuration « Usine » ou « Configuration initiale », sélectionnez « Oui » en toute tranquillité.

NB : si le menu vous propose « Recherche manuelle » ou « Recherche automatique », sélectionnez « Recherche automatique » pour installer toutes les chaînes disponibles en une seule fois.

Etape 6

Appuyez sur « Lancer » ou « Rechercher ». La recherche des chaînes démarre. Elle va durer quelques minutes. L'écran télé affiche une barre de progression qui montre l'avancée de la recherche.

- Certains équipements peuvent demander de saisir un « Code secret », « Mot de passe », « Code pin » ou « Code usine ». Si vous ne l'avez pas changé, sachez que les codes utilisés par la plupart des fabricants sont 0000 ou 1234 ou 1111 ou 9999.

Etape 7

Appuyez sur « Menu » ou « Terminer » ou « Exit » ou « Confirmer » pour sortir du menu « Installation ».

En cas de problème rendez-vous sur WWW.tousaunumerique.fr ou appelez le 0970 818 818 ou éventuellement prenez contact avec le secrétariat de mairie.

Samedi 23 OCTOBRE 2010

RALLYE DE L'INDRE, FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES DES VEHICULES HISTORIQUES DE COMPETITION



Madame, Monsieur,

Le Samedi 23 octobre 2010, la finale de la Coupe de France des rallyes des Véhicules Historiques de compétitions et le Rallye de l'Indre, épreuve sportive automobile, passera devant chez vous (voir plan ci-joint).

La voie publique empruntée par l'épreuve sera interdite à toute circulation le Samedi 23 Octobre 2010 de 10h30 à 22h OU la fin de l'épreuve.

Nous sommes conscients que cette épreuve risque de vous poser quelques difficultés. Ainsi, en cas de problèmes, vous pourrez nous contacter avant l'épreuve ou pendant l'épreuve au :

02 54 22 93 75

Vous aurez, pendant l'épreuve, à proximité de chez vous, un poste de commissaire. Ces personnes sont chargées d'assurer la sécurité des pilotes mais également du public et des riverains. N'hésiter pas à les contacter si nécessaire.

En cas de dégâts occasionnés par un concurrent pendant le déroulement de l'épreuve, les riverains concernés devront nous en faire part par écrit et prendre contact avec leur assureur.

Nous comptons sur votre sportivité pour accepter, avec bonne humeur, les quelques désagréments que vous pourriez subir.

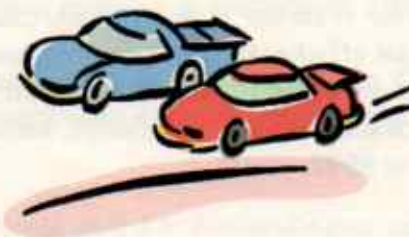
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Ecurie Berrichonne

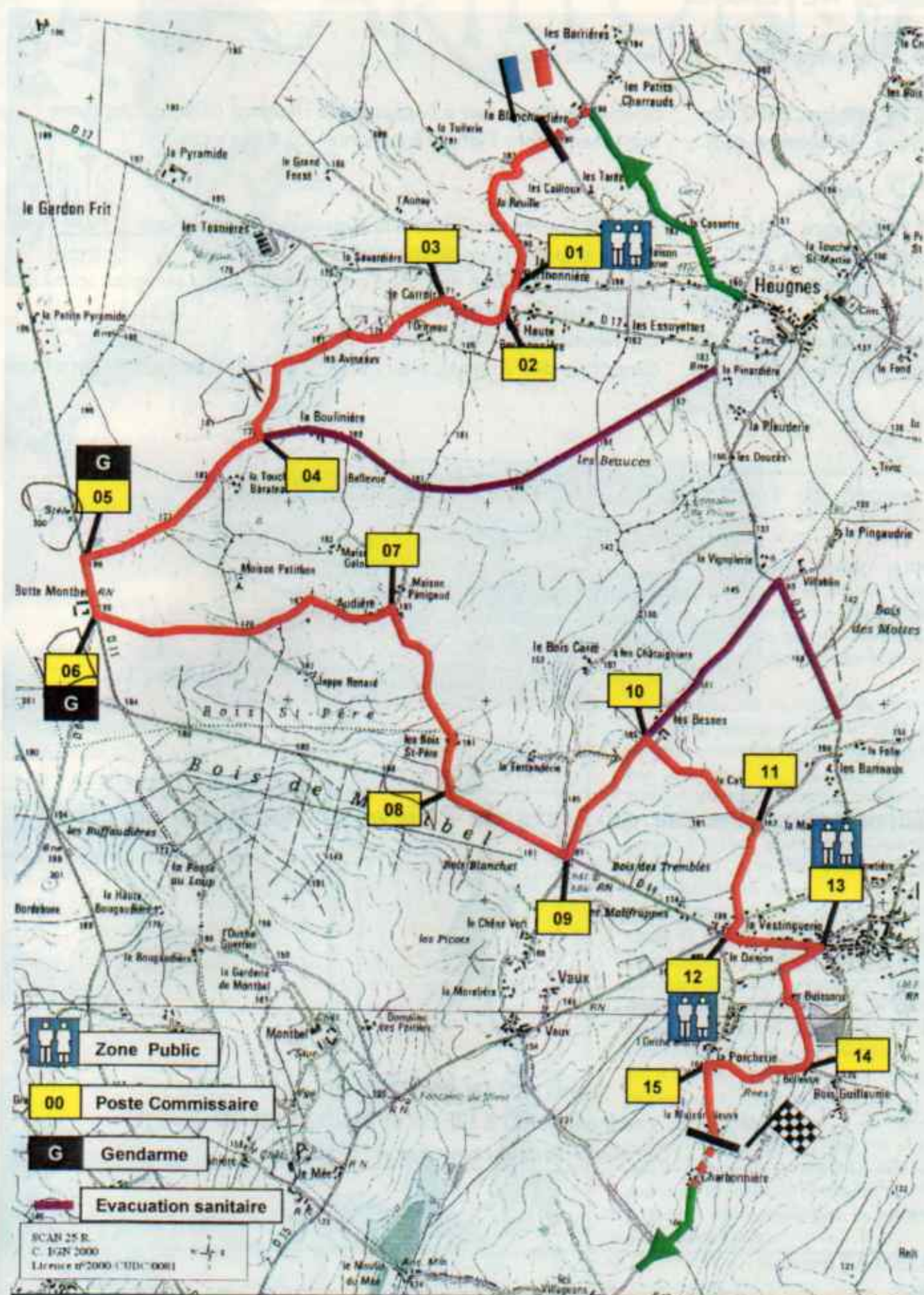
Le Président Mr Jean BLAYON

HORAIRE DES PASSAGES HEUGNES-PELLEVOISIN

Fermeture de la route	10 h 36
Contrôle sécuritaire	11 h 16
Spéciale 4	
1 ^{ère} voiture	12 h 33
Spéciales 8	
1 ^{ère} voiture	16 h 06
Spéciale 12	
1 ^{ère} voiture	19 h 39



LE CIRCUIT SUR LA COMMUNE DE HEUGNES



DATES A RETENIR...



Samedi 23 octobre 2010	Rallye automobile
Samedi 23 octobre 2010 soir Et dimanche 24 octobre midi	Spécial fruits de mer à l'Auberge de Heugnes 30€ par personne sur réservations Plateau à emporter 23 € par personne
Jeudi 11 novembre 2010	Loto du Comité des Fêtes à la Maison des Associations
Samedi 11 décembre 2010	Messe et banquet de Sainte Barbe
Jeudi 16 décembre 2010	Banquet du Club des Amis du Jeudi à l'Auberge de Heugnes animé par Mlle Anaëlle DESBRAIS de Veuil
Vendredi 17 décembre 2010	Distribution du colis de Noël
Mercredi 29 décembre 2010	Cérémonie des Vœux du Maire à 17 h 30 à la Maison des Associations.

AUBERGE D'HEUGNES



**BAR
HOTEL
TRAITEUR
RESTAURANT**

7, Place Saint-Martin - 36180 HEUGNES - Tél. : 02 54 39 06 43
Fermé le dimanche soir et le lundi



Information Bureau de Poste de Pellevoisin nouveaux horaires



Lundi de 14H à 16H30
Mardi au Vendredi 9H00 à 12H00 et 14H00 à 16H30
Dernière levée du courrier à 15H00